

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

254) N° P19- 0038877

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

254) 23322

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 254)

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MRGRI Abdelwahab

Date de naissance :

21/04/1953

Adresse :

444 oussra BOUTAH N° 216 Mchake

Tél. : 0650417839

Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mohamed BOUTADGHART  
Médecine Générale  
Médecine du Travail  
Médecin Expert Assermenté  
132, Av. « O » Hay Felah Miy Rachid  
Casablanca 20000 : 0522 70 50 38

Date de consultation :

29

Nom et prénom du malade :

DANI Najar

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Cephalee

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... le ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/01/2020	C C	120DH	Dr. Mohamed BOUAFDAGH Médecin Général Médecin d'Urgence et de travail Médecin Expert Assermenté "O" Hay Falah My Rachid Tunis - Tel : 0522 70 50 38	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

<u>Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur</u>	<u>Date</u>	<u>Montant de la Facture</u>
 <b>HARAKIE GOUARI</b> d. Tan Rue 21, 100 Chock Tali: 022 87.45.60 Casa	29/10/21	259,50

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram shows a 10x10 grid of numbered circles. The numbers range from 1 to 8, with some circles containing multiple numbers. Arrows at the top, bottom, left, and right indicate movement paths: an upward arrow at the top, a downward arrow at the bottom, a leftward arrow on the left, and a rightward arrow on the right. The grid is bounded by these arrows.

### **(Création, remont, adjonction)**

#### **Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## Ex. Médecin des Mines de L'ONAC

Médecine Du Travail

Diplôme d'Échographie de France  
Expert Assermenté près des Tribunaux

طیب سابق مناجم اونا

طب الشغاف

حاائز على دبلوم الفحص بالصدى بفرنسا  
خبير محلف لدى المحاكم

## Casablanca le

29/02/2020

الدار البيضاء في

2009  
GOULIYI  
2009  
2009

43

2)  $q \approx 10^{-10}$

Stacy 1/12 100%

14. 17. 20

Up to 1 fm = 1 mns

Dr. Mohamed BOUTADGHART  
Médecine Générale  
Médecine d'Arraval  
Medecin Expert Assermenté  
132, Av. «O» Hay Falah Mly Rachid  
Casablanca - Tel: 0522 70 50 38

~~PHARMACIE GOUMRI~~  
Bd. Tahri Rue 2 N°2 Ain Chock  
Tél: 022 87 45 60 Casa

132 شارع (أو) حي الفلاح قرب مسجد حي الفلاح - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 70 50 38

132 Av. (O) Hay El Falah près de la Mosquée Hay Falah - Tél. : 05 22 70 50 38

Casablanca Mly Rachid - Sidi Othman

E-mail : dr-boutadghart@hotmail.com

LOT : 211  
PER : AVR 2021  
PPV : 71 DH 00

LOT : 9139  
UT. AV : 12-21  
P.P.V : 40 DH 00

07/119 1022  
PPV 59 DH 50

44,00

PPV :

LOT :

PER :

59,50

45,00